



Commune de Vourey



COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

Affiché le 29/04/2022

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

V/REF : votre demande du 27/04/2022

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de la société SAS Roland TOMAI, 220 Route de Chantarot, 38210 VOUREY

ARRETE 2022 – 035

Article 1 : pour permettre les travaux d'abattage d'un arbre sur le parking, 10 rue Georgette Robert Brondaz, 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise.
- Circulation alternée manuelle.
- Suppressions de 2 places de parking.

Article 2 : Ces travaux auront lieu :

A parti du Lundi 2 mai 2022 au Mercredi 4 mai 2022.

Article 3 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 4 : le présent arrêté sera transmis à SAS Roland TOMAI, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 28 avril 2022
Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire

Po